

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 8 novembre 2016 à 7h30 et à laquelle étaient présents les conseillers(ères) : Jeannine Bastille, Léo-Paul Thibault, Dario Gagnon et Rémi Beaulieu, sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

Absents : Jean Vézina et Gilles Martin.

1. Ouverture de la séance

Le Maire ouvre la séance à 7h31.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale, M^{me} Nancy Fortin, fait la lecture de l'ordre du jour. Il n'y a aucun point à ajouter.

16-11-26

IL EST PROPOSÉ par M. Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

3. Résultat de l'ouverture des soumissions et mandat pour l'enrochement à l'Anse-des-Mercier

ATTENDU QUE le Conseil a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la réalisation de l'enrochement d'une partie de l'Anse-des-Mercier ;

ATTENDU QUE le projet bénéficie d'une subvention remboursant 50% des coûts des travaux ;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été déposées aux bureaux de la Municipalité par les entreprises suivantes : Action Projex inc (85 081,50\$ taxes incluses) ainsi que Transport en vrac Saint-Denis (41 681,89\$ taxes incluses) ;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection ont procédé à la vérification des soumissions reçues ;

ATTENDU QUE Transport en vrac Saint-Denis est le plus bas soumissionnaire ;

16-11-27

IL EST PROPOSÉ par M. Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil donne le mandat pour les travaux d'enrochement d'une partie de l'Anse-des-Mercier à Transport en vrac Saint-Denis au montant de 41 681,89 \$ taxes incluses ;

QUE le conseil autorise la directrice générale, secrétaire-trésorier à faire le suivi avec le programme de réhabilitation du réseau routier local 2015-2016 Volet accélération des investissements sur le réseau routier local et à signer tous les documents relatifs à la subvention ;

QUE le projet sera financé par le fonds général 2016 pour la portion municipale.

ADOPTÉ

4. Période de questions

Il n'y a aucune question.

5. Levée de la séance

16-11-28

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jeannine Bastille résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 7h35.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard
Maire

Nancy Fortin
Directrice générale, secrétaire-trésorière